



Communiqué de presse
7 décembre 2023

Pourquoi votre mutuelle augmentera de 10 % en 2024 ? Une privatisation larvée de notre protection sociale

Le budget 2024 de la Sécurité sociale (PLSS) est en cours d'examen au Parlement. Mais c'est maintenant acté, il y aura pour 2024 d'importants transferts de charges de la Sécurité sociale vers les assurances complémentaires. Le législateur et le gouvernement n'ont pas communiqué sur cette augmentation laissant les consommateurs dans l'ignorance !

Pour 2024, il y aura 600 millions d'euros liés à la diminution des remboursements des soins dentaires de la Sécurité sociale qui passeront de 70% à 60%. Nous avons dénoncé ce déremboursement. Ensuite, il y a 800 millions d'euros liés aux transferts de l'objectif de dépenses de l'Assurance maladie (ONDAM) vers les assurances complémentaires.

C'est donc 1,4 milliard d'euros de dépenses de la Sécurité Sociale qu'en 2024 les mutuelles devront prendre en charge et rembourser à leurs assurés.

La conséquence sera une augmentation avoisinant 10 % en 2024.

La CLCV dénonce cette logique installée de transfert du financement de la Sécurité sociale vers les mutuelles. Le constat est que l'État engage (sans le dire) une privatisation larvée de notre protection sociale.

Les cotisations de nos mutuelles n'ont donc pas fini d'augmenter. Les spécialistes du secteur des complémentaires santé évoquent une augmentation de 10% par an pendant au moins 4 ans soit 40 % en 2028 !

Une telle augmentation aggraverait la part de la population qui ne peut plus, à ce jour, assumer la charge d'une mutuelle santé, notamment les personnes âgées. Il y a déjà plus de 3 millions de personne sans mutuelle (source DRESS). Par ailleurs, cette charge financière induira une augmentation des non-recours aux soins des plus fragiles d'entre nous.

L'esprit de solidarité et d'égalité voulu par les fondateurs de la Sécurité sociale du conseil national de la résistance (CNR) en 1945 s'éloigne peu à peu et nous regardons ailleurs...

Contacts : Francis Teulier : 06 72 73 31 80 / Claire Perez : 07 68 80 44 83